



Association Nationale pour la Protection des Eaux et des Rivières.

Etablissement reconnu d'utilité publique le 22 avril 1985

Coordination 65 : Gave de Pau, Adour, Neste.

Jean Charles Raust

06 81 34 95 61

anper65@orange.fr

Photo (L Claverie) : Le gave d'Izaby ce mois d'octobre à la Prade (1076 m), en aval du lac, de la magnifique source de Paspisch et de la centrale Shem Ferropem. (No comments). Qui a porté plainte ?

**OCCITANIE : LE PLAN ADAPTATION
CHANGEMENT CLIMATIQUE (PACC)
JUILLET 2018 VERSION INTEGRALE EST
A VOTRE DISPOSITION.**

Chers amis, vous avez la version intégrale du PACC 2018 sur le site de l'agence de l'eau Adour Garonne. Merci

au travail de l'Agence de l'EAU ADOUR GARONNE.

Je ne fais que peu de commentaire volontairement, la lecture de ces documents parle seule.

Je relève uniquement ce paragraphe et ce que dit E. Orsena.

A l'échéance de 2050, le grand sud ouest sera la partie du territoire la plus impactée par le dérèglement climatique. L'eau deviendra un facteur limitant, aussi bien pour les populations locales que pour les activités économiques et aura des conséquences dramatiques pour les milieux aquatiques, les zones humides et la biodiversité.

Le climat de Bordeaux et Toulouse sera celui de Valence et Madrid.

E. ORSENA : Représentant la France à L'OIE (office international de l'eau) dit :

- **ALERTE ROUGE.**
- **FIN DU CLIMAT TEMPERE**

Saint Savin le 30 novembre 2018

Monsieur le Maire de Cauterets.

OBJET : Projet ski LUZ / CAUTERETS.

Vous allez devoir voter, pour le regroupement ski, Luz / Cauterets.

En termes de protection économique cela a un sens social, il faut sauver des emplois. Vous avez dû demander toutes les analyses économiques et peser les avantages et les inconvénients.

N'ayant pas ces données nous ne nous permettons pas de juger, nous voyons que c'est un choix très difficile où la solidarité montagnarde doit être prise en compte.

Nous attirons votre attention sur le **projet dans sa globalité**.

Vous envisagez d'après nos informations, l'intégration de la liaison Cauterets Luz, comme la mesure d'avenir.

Nous nous permettons de faire quatre observations :

- Les Autrichiens arrêtent tout investissement en dessous de 2100 mètres.
- Des stations des Alpes en intégrant la gestion durable suppriment la neige artificielle.
- Le PACC est malheureusement la grande réalité, il dit :
augmentation significative des températures, raréfaction de la neige sur les massifs, baisse moyenne annuelle des débits . . .
- Peut-on faire comme si l'on ne savait pas ?

Monsieur le Maire, soutenir Luz est concevable, mais croire que la liaison Cauterets-Luz soit le projet d'avenir qui sauvera l'activité est une erreur et un raisonnement du passé non conforme au PACC.

Il vous faut changer de logiciel et penser à la diversification des activités de la montagne et innover.

Le contexte est très difficile, acceptez ce courrier, qui est dans le rôle de notre association de protection de l'environnement reconnue d'utilité publique :

essayer de convaincre et convaincre encore, puis envisager des recours s'il le faut.

Le réchauffement climatique est là, vous avez le devoir de l'intégrer dans vos décisions. Les 10 articles de la loi constitutionnelle 2005 – 205, du 1er mars 2005 nous obligent.

Gouverner c'est prévoir et anticiper.

Veuillez croire à notre attachement pour notre territoire.

Très cordialement à vous.

Pour ANPER 65 Jean Charles Raust.

COPIE : Mme la sous-préfète d'Argelès Gazost ; Cauterets Devenir ;

Mr Modeste Crampe (ancien conseiller montagne préfecture).